



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2016



LE MOT DU DIRECTEUR P.04

1

MISSIONS, ORGANISATION, GOUVERNANCE P.05

LA GOUVERNANCE
P.06

LES MISSIONS
P.08

L'URIOPSS EN CHIFFRES
P.09

L'ÉQUIPE
P.10

L'IMPLICATION
DANS LE RÉSEAU
UNIOPSS-URIOPSS
P.11

LE CLUB DES
PARTENAIRES
P.12

2

TEMPS FORTS 2016 P.13

L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
P.14

LA JOURNÉE DE
RENTÉE SOCIALE
P.15

LE PROJET EDEC
P.16

LA MÉDIATION
CONVENTIONNELLE
P.17

LE RÉSEAU DE
RÉFLEXION ÉTHIQUE
HANDICAPS ET SOCIÉTÉ
P.18

LE SERVICE CIVIQUE
P.19

L'AIDE SOCIALE LÉGALE
EN ESSONNE
P.20

3

UNE UNION ENGAGÉE P.21

UN RÉSEAU D'ACTEURS
ENGAGÉS SUR LES
TERRITOIRES
P.22

LE SECTEUR SOCIAL
P.24

LE SECTEUR MÉDICO-
SOCIAL
P.26

LE SECTEUR DE LA
SANTÉ
P.27

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DU
PARCOURS AUTONOMIE
P.28

4

UNE UNION DE PROXIMITÉ, EXPERTE, INNOVANTE P.29

DES LIEUX D'ÉCHANGES
ET D'EXPERTISES
P.30

ACCOMPAGNER DANS LA
CONTRACTUALISATION
AVEC LES POUVOIRS
PUBLICS
P.32

CRÉER DU LIEN
ET FAVORISER LE
DÉVELOPPEMENT DE
PROJETS DANS LES
TERRITOIRES
P.33

LES ACCOMPAGNEMENTS
P.36

OFFRE DE FORMATIONS
P.37

UNE COMMUNICATION
PROFESSIONNALISÉE
P.38

Guillaume Quercy
DIRECTEUR DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

2016

Une année de réalisations au service des adhérents et des droits des personnes

L'Uriopss Île-de-France est une force reconnue pour sa représentativité, pour sa capacité contributive aux débats publics, pour ses convictions fortes au service du respect des droits des personnes. Elle est une réalisation de ses adhérents - associations et fondations gestionnaires ou unions et fédérations - qui, à travers elle, décident de se donner des moyens en commun pour promouvoir les associations et faire face aux changements qu'ils ont à anticiper et à appréhender.

Représentative

Ses 500 adhérents, gestionnaires de 2.200 établissements et services, dans tous les champs du social, du médico-social et du sanitaire, font vivre la cohésion sociale dans tous les territoires de la région. Ils agissent et innovent quotidiennement, en établissement et à domicile, pour assurer la pleine participation et la pleine citoyenneté des enfants en danger, des personnes en difficultés sociales, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes confrontées à la maladie. Sans eux, aucune politique de santé n'est possible.

Contributive

L'Uriopss Île-de-France utilise tous les leviers possibles et utiles pour faire avancer les droits des personnes et protéger les associations. L'année 2016 illustre le large spectre des actions qu'elle sait entreprendre lorsque ses adhérents en ont



LE MOT
DU
DIRECTEUR



besoin et sa capacité à produire des compromis exigeants dans l'intérêt général. La priorité est donnée au dialogue et à la contractualisation avec les pouvoirs publics, dans l'esprit de la charte des engagements réciproques signée entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, mais aussi dans le cadre de l'Etat de droit sans lequel liberté et égalité ne sont que des mots.

Offensive

En 2016, l'Uriopss a retravaillé son projet stratégique. Il renforce les orientations adoptées dès 2013 et conforte le positionnement de l'Uriopss comme espace ouvert de mutualisation interfédérale. En échos aux conclusions du congrès de Montpellier de l'Uriopss en mars 2016, ce projet est offensif car il envisage les mutations que connaît la société et avec elle, notre secteur, comme autant de défis à relever à l'horizon 2020, comme autant d'occasions de rebondir vers un nouvel avenir.

Vous le verrez dans ce rapport, nous n'avons pas attendu cette date pour nous mettre en ordre de marche, pour mobiliser les énergies de notre réseau et avec elles, celles de nos partenaires de l'économie sociale et solidaire, au service des adhérents et des droits des personnes. 2016 aura décidément été une année bien remplie. Elle a ouvert la voie à une année 2017 plus intense encore.



PARTIE

MISSIONS, ORGANISATION, GOUVERNANCE

06 LA GOUVERNANCE

08 LES MISSIONS

**09 L'URIOPSS EN
CHIFFRES**

10 L'ÉQUIPE

**11 L'IMPLICATION DANS LE
RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS**

12 LE CLUB DES PARTENAIRES

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

Créée en 1951, l'Uriopss Île-de-France (Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1999.

Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics franciliens la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Son expérience, sa connaissance du terrain, ses valeurs humanistes et le nombre de ses adhérents font de l'Uriopss Île-de-France la **première organisation du secteur des solidarités et de la santé et de l'économie sociale et solidaire francilienne**.

REPRÉSENTER

L'Uriopss est organisée pour **représenter les associations de solidarité et de santé sur le territoire francilien en lien avec les autres réseaux associatifs**. Elle dialogue avec les pouvoirs publics, dans le respect de la Charte d'engagements réciproques entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales signée le 14 février 2014. Elle anime des espaces de débats pour co-construire des positionnements politiques et faire entendre la voix de ses adhérents.

Elle contribue ainsi à :

- ▶ Affirmer la **spécificité du fait associatif** auprès des pouvoirs publics,
- ▶ Faire reconnaître ses adhérents comme **acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire**.

ANIMER, CRÉER DU LIEN

L'Uriopss s'attache à créer du lien et à favoriser le décroisement entre les secteurs social, sanitaire et médico-social, dans une logique de parcours et de transversalité par l'accompagnement de projets et l'animation de réunions dans les territoires.

- ▶ Organiser des **rencontres territoriales**,
- ▶ Soutenir la constitution de **groupes projets**,
- ▶ Accompagner le **déploiement des politiques publiques territoriales** dans le respect des intérêts de ses adhérents et des personnes qu'ils accompagnent.

INFORMER, FORMER, ACCOMPAGNER

L'Uriopss apporte une méthodologie et mobilise son expertise technique et sectorielle pour informer, accompagner et former ses adhérents.

Une approche transversale des politiques publiques

Soutien à la vie associative, politiques de solidarité et de santé, décentralisation, emploi et formation professionnelle, politiques européennes.

Une gamme complète d'expertise

- ▶ Coopérations, projet associatif, projet d'établissement,
- ▶ Démarche d'évaluation,
- ▶ Appel à projet,
- ▶ Droit des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales,
- ▶ Droit social, droit associatif,
- ▶ Gestion des ressources humaines,
- ▶ Analyse financière, budget, tarification, contentieux

DES VALEURS HUMANISTES

- Primauté de la personne et respect de la dignité de chacun
- Solidarité et lutte contre toutes les formes d'exclusion ou de discrimination
- Garantie de la cohésion sociale et renforcement du lien social
- Non-lucrativité et intérêt général
- Bénévolat et richesse de la vie associative



L'URIOPSS EN CHIFFRES

25 administrateurs tous dirigeants associatifs de haut niveau,
un plateau technique de 20 permanents et bénévoles experts

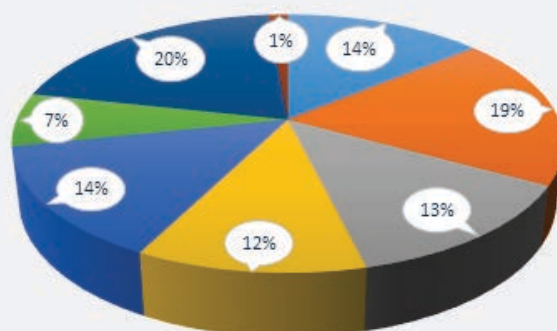
+ de 20 évènements par an :

- Journée de Rentrée Sociale
- Matinales
- Rencontres Territoriales
- Journées d'étude

Près de **500** associations, fondations et mutuelles
adhérentes gérant **2200** établissements et services



Répartition des adhérents par secteur d'activité



- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| ■ Lutte contre les exclusions | ■ Adultes en situation de handicap |
| ■ Enfants en situation de handicap | ■ Personnes âgées |
| ■ Protection de l'enfance | ■ Santé |
| ■ Personnes morales - Sièges | ■ Divers |

Près de **150 mandats** dont :

- Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
- Mouvement Associatif d'Île-de-France (MADIF)
- Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)

6 commissions pilotant une dizaine de groupes de travail

- Médico-sociale
- Protection de l'enfance
- Santé
- Directeurs Administratifs et Financiers
- Directeurs des Ressources Humaines
- Systèmes d'Information



LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration compte 25 administrateurs représentatifs de l'ensemble des secteurs couverts par l'Uriopss Île-de-France. L'année a été marquée par un renouvellement de la gouvernance. Madame Maryse Lépée a décidé de ne pas renouveler son mandat après 4 années passées à la présidence de l'Uriopss Île-de-France. Monsieur Christian Bonal a été élu Président le 23 juin 2016. (Cf p.14)

La gouvernance de l'Uriopss favorise les liens entre le Conseil d'Administration et l'équipe afin d'assurer une cohérence des actions de l'Union au bénéfice des adhérents et des personnes qu'ils accompagnent.

Le bureau s'est réuni à 11 reprises. Ses membres travaillent en collaboration étroite avec la Direction de l'Uriopss.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois. Les membres de l'équipe sont invités aux séances du Conseil d'administration pour présenter et soumettre à son approbation les actions et projets qu'ils portent au sein de l'Union.

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Personne qualifiée

Christian BONAL

VICE-PRÉSIDENTE

Société Philanthropique

Brigitte VIGROUX
Directrice Générale

TRESORIER

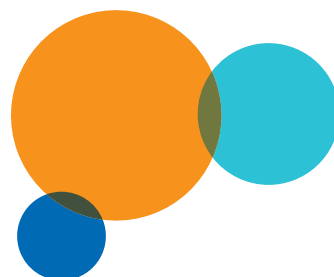
L'ESSOR

Gaël ESCAFFRE
Directeur Général Adjoint

SECRETAIRE

Personne qualifiée

Alain LECERF



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(31 DÉCEMBRE 2016)

Fondation Ellen Poidatz	René BOBET Président	APF Île-de-France	Patricia BOQUET Directrice Régionale
Coallia	Franck CALDERINI Directeur Général	Fondation Santé Service	Michel CALMON Directeur Général
Association de Gestion des Etablissements des petits frères des Pauvres		Constance CARDOEN Directrice Adjointe Région Île-de-France	
Association Cordia	Jean-Luc COUSINEAU Directeur	Secours Catholique	Hervé du SOUCH Président Région Île-de-France
Personne qualifiée	Bruno EGRON	GHDCSS	Anne FABREGUE Directrice Générale
L'ADAPT Île-de-France	Loïc GILBERT Directeur Régional	Association Emilie de Rodât	Jean-Jacques MAIRE Président
Apprentis d'Auteuil	François MARTIN Directeur Régional	Oeuvre de Secours aux Enfants	Francis NEHER Administrateur
IRTS Paris Île-de-France	Manuel PELISSIE Directeur Général	AVVEJ	Serge RAGUIDEAU Directeur Général
Urapei	Hélène RIPOLLI Secrétaire adjointe du CA	Croix-Rouge Française	Alberto SERRANO Directeur Régional
Personne qualifiée	André SCHILTE	Fondation des Amis de l'Atelier	Ghyslaine WANWANSAPPEL Directrice Générale
Sauvegarde de l'Adolescence de Paris	Fabienne ZELLNER Directrice Générale	AFASER	Gérard ZRIBI Directeur Général



L'ÉQUIPE

L'organisation de l'équipe amorcée en 2015 a fini d'être mise en place au cours de l'année 2016. Ses membres, salariés et bénévoles, travaillent en mode principalement collaboratif et projet. Ils ont développé une culture service avancée pour répondre avec réactivité aux sollicitations des adhérents et à l'actualité régionale ou territoriale.

L'objectif de cette organisation, structurée en 4 pôles et coordonnée par le secrétariat général, est d'assurer la qualité de service aux adhérents en matière d'information, de conseil, d'animation territoriale et d'animation politique du réseau. Ces ressources humaines sont à la fois disponibles pour la mise en œuvre des orientations politiques et stratégiques décidées par le conseil d'administration de l'Uriopss, et pour répondre aux besoins des unions ou fédérations membres et des associations ou fondations gestionnaires adhérentes.

Direction

Guillaume QUERCY - Directeur

Myriam BLANC - Secrétaire Générale
Remplacée temporairement par Marie-Christine COMBET
jusqu'au 26/04/2016

Cécilia LATTES - Assistante de direction
en remplacement de Sylvie MERIGARD à partir
du 07/03/2016

Pôle formation, accompagnement, management & ESS

Sabine ESNAULT - Conseillère technique RH, vie associative, Cheffe de projet Médiation

Jean-Raphaël LOIRE - Conseiller technique
Accompagnement, développement, affaires européennes, Chef de projet Animation territoriale

Marie-Jeanne FERREUX - Conseillère technique
Formation

Sergio VELOSO - Conseiller technique Droit social, droit associatif (Uriopss Lorraine)

Hubert PEURICHARD - Conseiller bénévole
Systèmes d'information, pilotage de projets complexes

Pôle parcours social, médico-social & sanitaire

Michèle ESTRAILLIER - Conseillère technique Santé, enfance

Anne LEPICARD - Conseillère technique Personnes âgées, handicapées, Cheffe de projet Réseau éthique
Remplacée temporairement par Marc RAYNAUD à partir du 12/09/2016

Jean-Marie OUDOT - Conseiller bénévole Lutte contre les exclusions

Pôle communication, veille & développement

Cécile GUILLARD - Responsable information, communication, événementiel

Laureline DELSART - Chargée de mission Mobilisation territoriale du réseau

Amal KHAN - Chargée de mission Qualité de la relation aux adhérents - Cotisations

Didier SOUBIRON - Conseiller bénévole Prospection

Pôle accueil, gestion & soutien

Françoise OEUSTREICHER - Assistante de pôles

Georgette DEZORET - Chargée de relation services aux adhérents

Kadiatou YATTASSAYE - Chargée de relation services aux adhérents
Remplacée temporairement par Clémentine HACQUARD à partir du 26/09/2016

Rahamatou DALLI - Auxiliaire administrative et d'accueil

L'IMPLICATION DANS LE RÉSEAU

L'Uriopss Île-de-France est membre d'un réseau national, représentant 21 URIOPSS et près de 200 salariés. Elle est représentée dans l'ensemble des instances et groupes de travail de l'Uniopss.

Le 32ème congrès de l'Uniopss des 30 et 31 mars 2016 au Corum de Montpellier «Ensemble une société à réinventer» C'est autour de cette thématique tournée vers l'avenir que s'est articulé ce congrès innovant et participatif. L'Uniopss dans une démarche prospective y a présenté à la fois une vision de ce que doivent être le rôle et la place des associations, mais aussi une direction vers laquelle la société doit s'orienter. Invités à voter parmi 5 scénarios, les congressistes, ont en dépit d'un contexte social difficile, choisi majoritairement le **scénario du rebond** : Dans les associations, les valeurs humanistes et solidaires assumées sont rendues plus audibles dans le débat public. L'innovation est remobilisée, la prospective se développe et produit des effets pratiques ; les potentiels mieux identifiés sont inventoriés, valorisés, traduits en objectifs politiques, stratégiques et opérationnels.

La participation aux Commissions de l'Uniopss

L'Uriopss Île-de-France est fortement impliquée dans les commissions nationales animées par l'Uniopss. Elle a nommé des administrateurs et des salariés pour y siéger.

Les commissions

- Protection de l'enfance
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion (LCE)
- Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap et des personnes âgées
- Territoires et vivre ensemble
- Santé
- Modèle socio-économique associatif

Des groupes techniques opérationnels pour la construction d'outils réseau

Le groupe formation

Le chantier sur l'avenir de nos services et sur la nécessité de travailler en réseau engagé en novembre 2015 s'est poursuivi tout au long de l'année 2016. Il a abouti comme prévu à une offre de formation commune à l'ensemble du réseau (cf. p.37). Marie-Jeanne FERREUX, conseillère technique Formation de l'Uriopss Île-de-France est fortement impliquée dans ces travaux.

Le comité technique service civique

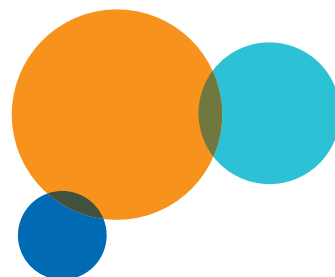
Un comité technique Service Civique Uniopss-Uriopss a été mis en place afin de construire et d'ajuster les modalités de collaboration entre l'Uniopss et les Uriopss mais aussi d'échanger sur les pratiques mises en place par les Uriopss.

Le groupe des documentalistes/webmaster

Le groupe a essentiellement travaillé sur le chantier de refonte des systèmes d'information du réseau UNIOPSS/URIOPSS. Outre sa participation à ce groupe, l'Uriopss Île-de-France, représentée par Myriam BLANC Secrétaire Générale, fait partie du comité de pilotage du chantier d'évolution des Systèmes d'Information du Réseau Uniopss-Uriopss (SIRUP). Elle est épaulée par Cécile GUILLARD, Responsable Information-Communication-Evénementiel (RICE).

Le groupe communication

Pour améliorer l'efficacité et la cohérence de l'ensemble des actions de communication au sein du réseau, le groupe communication met en place des outils communs. Sous l'impulsion majeure de l'Uriopss Ile-de-France représentée par sa RICE, l'Uniopss a piloté un chantier, en lien avec les référents communication des Uriopss, pour proposer une identité graphique commune et un contenu rédactionnel pour les catalogues de formations des Uriopss, afin de valoriser la plus-value du réseau Uniopss-Uriopss en matière de formation.





LE CLUB DES PARTENAIRES

L'Uriopss Île-de-France anime depuis 2011 un Club des Partenaires regroupant des organismes prestataires de services, intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social. La coordination du Club des partenaires est assurée par Cécile GUILLARD, Responsable Information-Communication-Événementiel.

Ses membres - **cabinets d'avocat, cabinets d'expertises comptable, mutuelles, spécialistes de l'immobilier, éditeurs de logiciel, courtiers en assurance, banques,...** - sont parties prenantes de l'ensemble de l'offre de services proposée aux adhérents de l'Uriopss.

LEURS ACTIONS

- ▶ Animation des formations
- ▶ Co-conception et animation des Matinales et Journées d'Étude
- ▶ Accompagnements individualisés
- ▶ Intervention lors des Rencontres Territoriales
- ▶ Expertises et soutien financier des projets portés par les adhérents
- ▶ Soutien des projets de l'Uriopss au bénéfice des associations et des personnes qu'elles accompagnent

Une implication particulière lors de notre Journée de Rentrée Sociale 2016

Le Club des partenaires a pu bénéficier d'une visibilité accrue lors de l'édition 2016 de notre Journée de Rentrée Sociale et a co-construit avec l'Uriopss le Village Réseau (cf. p. 15)

LE CLUB DES PARTENAIRES au 31 mars 2017



Essentiel pour moi





TEMPS FORTS 2016

14 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 LA JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE

16 LE PROJET EDEC

17 LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE

18 LE RÉSEAU ÉTHIQUE

19 LE SERVICE CIVIQUE

20 L'AIDE SOCIALE LÉGALE
EN ESSONNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

ADOPTION DU PROJET STRATÉGIQUE 2017-2020



466 membres adhérents
présents ou représentés

LES 4 ORIENTATIONS DU PROJET STRATÉGIQUE

Orientation 1

Co-construire avec les adhérents du réseau UNIOOSS-URIOPSS une représentation politique nourrie d'un positionnement engagé

Orientation 2

S'appuyer sur la relation de proximité et de confiance avec les adhérents pour co-construire une offre de services pertinente

Orientation 3

Favoriser des coopérations sur les territoires et les promouvoir

Orientation 4

Renforcer la performance des alliances interfédérales et les complémentarités au service des adhérents

Présidée par Maryse LÉPÉE, l'Assemblée Générale a eu lieu le 23 juin 2016.

Elle a été marquée par l'adoption d'un nouveau projet stratégique
**« Uriopss 2020
Dialoguer, Agir, Innover »**

Ce projet, construit via un questionnaire en ligne et après une importante concertation avec les adhérents à l'occasion des rencontres territoriales du printemps, s'inscrit dans la continuité du précédent.

L'assemblée générale a approuvé les **comptes 2015 avec un excédent de 53K€** marquant ainsi le retour à l'équilibre économique de l'Uriopss après plus de 5 ans de déficits successifs.

Election de 7 administrateurs dont 4 nouveaux membres.

René BOBET Président de la Fondation Ellen Poidatz
Constance CARDOEN Directrice adjointe de l'association de gestion des établissements des

petits frères des Pauvres Région Île-de-France

Jean-Luc COUSINEAU, Directeur de l'association Cordia

Alberto SERRANO, Directeur régional Île-de-France de la Croix-Rouge Française

L'Assemblée Générale s'est conclue par la présentation de **ADERE, centrale de référencement**, par son président, Pierre MARCENAC, ancien trésorier de l'Uriopss Île-de-France.

Un pot de l'amitié a permis de saluer les réalisations de la présidence de Maryse Lépée de 2012 à 2017. Chacun a rendu hommage à son engagement bienveillant et à sa capacité à faire bouger des montagnes en faveur de la pleine citoyenneté des personnes fragilisées.

Un nouveau président

A la suite de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a élu le **successeur de Maryse Lépée à la présidence de l'Uriopss Île-de-France, Christian Bonal**. En septembre, le Conseil d'administration a complété le **bureau** en élisant **Brigitte VIGROUX, Vice-présidente, Gaël ESCAFFRE, Trésorier et Alain LECERF, Secrétaire.**

JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE 2016

«AGIR, DIALOGUER, INNOVER»

L'édition 2016 de la Journée de Rentrée Sociale était un pari car placée sous le signe de la **nouveauté** et de la **modernité**.

Pari réussi ! Elle a en effet réuni 440 participants acteurs du secteur de la santé et de la solidarité en Île-de-France.

Modernité dans le lieu : un nouvel espace, plus spacieux, plus accessible : l'Espace Charenton situé dans le 12ème arrondissement de Paris.

Nouveauté dans le format : un format mêlant plénières et conférences-débats et la création d'un village réseau rassemblant partenaires, et adhérents porteurs de projets accompagnés par l'Uriopss.

Modernité dans les outils utilisés : 1 site web dédié et des inscriptions gérés avec weezevent, outil de gestion événementielle en ligne.



4 CONFÉRENCES DEBATS

#1 Comment mettre en place une démarche de réflexion éthique dans une association ? (en partenariat avec l'Espace Ethique Île-de-France)

#2 Comment mobiliser le bénévolat au sein des associations de santé et de solidarité pour mieux vivre ensemble ?

#3 Recherche et développement au service de la participation et du parcours des personnes

#4 Le numérique au service des parcours de vie et de santé

RETROUVEZ

les vidéos de la Journée de Rentrée Sociale sur www.uriopss-idf.asso.fr

LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

LA VENUE DE PASCALE BOISTARD, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'AUTONOMIE. Après avoir prononcé son discours, elle est allée à la rencontre des adhérents, des partenaires et des volontaires en Service Civique sur le Village Réseau.



LE LANCEMENT DU CENTRE DE MÉDIATION CONVENTIONNELLE avec Théâtre à la Carte et le soutien de notre partenaire Chorum. (cf p.17)



LA SIGNATURE DE L'EDEC

Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences - en présence de Jean-François CARENCO, Préfet de Région. (cf p.16)



LE SERVICE CIVIQUE A L'HONNEUR

Yannick BLANC - Haut commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du Service Civique et **Patrick DOUTRELIGNE**, président de l'Uriopss ont échangé sur l'engagement de l'Uriopss et de l'Uriopss Île-de-France dans le Service Civique. (cf p.19)





LE PROJET INTERBRANCHES EDEC UNE AMBITION INTERFÉDÉRALE



Coordonné par l'Uriopss Île-de-France, en partenariat avec Unifaf Île-de-France et Uniformation Île-de-France, ce projet interbranches est cofinancé par l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (DIRECCTE Île-de-France) et les deux OPCA.

Doté d'un budget de 380 265 €, il a pour objectifs de :

- **consolider et développer la professionnalisation** des acteurs de l'accompagnement auprès des personnes âgées et handicapées,
- **améliorer les parcours professionnels et créer des passerelles** entre établissements et services des deux branches professionnelles (domicile et action sanitaire et social),
- **améliorer l'accompagnement et le parcours** des personnes accompagnées.

Contact :
Jean-Raphaël LOIRE,
Conseiller technique en charge de l'accompagnement
jr.loire@uriopss-idf.asso.fr
01.44.93.26.90

UN PROJET ARTICULÉ AUTOUR DE 3 ACTIONS

1. la **formation des professionnels** de l'accompagnement, de niveau V ou infra V,
2. le développement d'un **sentiment d'appartenance au projet et la dissémination de l'action**, via la formation et le suivi de tuteurs référents,
3. la mise en place d'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences territoriale** entre établissements et services participants à l'opération.

Le projet vise particulièrement les établissements et services d'associations et fondations gestionnaires employant **moins de 250 salariés** équivalents temps plein, et implantés dans les bassins d'emplois suivants : **Paris, Grand Orly Seine Bièvre (Etablissement Public Territorial 12) et Ouest 95.**

Le partenariat manifeste ainsi son désir de lier le projet aux politiques publiques territoriales existantes, notamment en termes de Bassins d'emplois et d'accompagnement des structures de petite ou moyenne tailles.

LE SÉQUENCEMENT DU PROJET :

- **Un diagnostic préalable, visant à identifier et valider les thématiques de formation et l'ingénierie de travail sur les 3 axes du projet : octobre 2016 à février 2017**
- **La mise en place des formations de tuteurs et de leur accompagnement : avril 2017 à juin 2018**
- **La mise en œuvre des formations thématiques en deux vagues : avril 2017 à juin 2017 puis septembre 2017 à décembre 2017**
- **Le diagnostic RH des structures - avril à juillet 2017 - facilitant la mise en œuvre d'une GPEC territoriale - octobre 2017 à juin 2018.**

LE PROJET EN CHIFFRES

- 3 territoires visés**
- 30 établissements et services bénéficiaires**
- 150 professionnels de l'accompagnement formés**
- 30 tuteurs-référents formés et accompagnés**

LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE AU SERVICE DU DYNAMISME ASSOCIATIF



Une réalisation en 2016, un déploiement à partir de 2017, dans une démarche de co-construction avec les acteurs concernés.

Pour l'Uriopss Île-de-France, ce projet revêt **deux objectifs stratégiques** :

- **à court et moyen termes, accroître le dynamisme et les capacités des acteurs privés non lucratifs de santé et de solidarité pour faire face aux mutations économiques et sociales à l'œuvre ;**

- **à moyen et long termes, outiller les acteurs de l'ESS en matière de médiation conventionnelle.**

LES ENJEUX

Des mutations sociales et économiques profondes sont à l'œuvre. Elles bousculent les cadres de référence, fonctionnements, pratiques des acteurs de la santé et des solidarités.

Nous vivons une période de transition qui génère des incertitudes, des inquiétudes, des tensions, des incompréhensions, des mésententes qui résonnent fortement dans un secteur où les valeurs d'humanité sont au fondement de l'engagement individuel et collectif.

Fort de ces constats, analyses et convictions, l'Uriopss Île-de-France est convaincue de l'important de faire face, en particulier en dynamisant la vie des organisations.

UNE NOUVELLE RESSOURCE

Depuis son lancement - réalisé lors de la Journée de Rentrée Sociale le 13 octobre 2016 - l'Uriopss Île-de-France met à disposition des acteurs de la santé et des solidarités une nouvelle ressource :

Un Centre de Médiation Conventionnelle

Il a **3 missions** :

- Sensibiliser les acteurs à la médiation conventionnelle
- Proposer une prestation de médiation adaptée à la demande des personnes et des organisations non lucratives (6 médiateurs expérimentés, neutres et indépendants)
- Compléter les formations des médiateurs avec les spécificités de l'ESS.

Il s'agit de **promouvoir une culture, une posture, des techniques** :

- pour favoriser le dynamisme associatif,
- pour concrétiser des projets de coopération entre organisations différentes,
- pour mieux prendre en compte la dimension humaine dans la conduite du changement,
- pour prévenir des tensions, pour apaiser un conflit.

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION QUI SE POURSUIT

En 2016, le comité de pilotage de création constitué de deux membres du conseil d'administration, six adhérents, des médiateurs et de salariés et bénévoles de l'Uriopss Île-de-France s'est réuni à trois reprises et le groupe des médiateurs à quatre reprises.

Grâce à un **partenariat spécifique avec la Mutuelle Chorum**, nous avons fait appel à l'agence de communication DSMB.



En 2017, l'étape suivante est lancée avec la réunion fin mars du comité de pilotage du déploiement - dans une démarche de co-construction telle qu'initiée en 2016 associant désormais des adhérents, des médiateurs, des partenaires, des représentants des pouvoirs publics, des usagers, des bénévoles et des déjà acteurs de la médiation.

Un site web dédié

www.centremediation-uriopss.net



Contact :

Sabine ESNAULT, conseillère technique RH-Vie associative
s.esnault@uriopss-idf.asso.fr
01.44.93.27.12



LE RÉSEAU DE RÉFLEXION ÉTHIQUE HANDICAPS ET SOCIÉTÉ - REHS



Le lancement du Réseau de Réflexion Éthique Handicaps et Société (REHS) a rassemblé plus de 70 personnes le 19 février 2016 à la Fondation ophtalmologique Rothschild.

Ce réseau, **lancé à l'initiative de l'Uriopss Île-de France et de l'Espace éthique de la région Île-de-France en partenariat avec la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Île-de-France**, a pour objet d'offrir aux professionnels un lieu ouvert, dynamique, de rencontres et d'échanges. Il s'agit de créer les conditions de l'éthique, sans se substituer aux professionnels, mais en leur apportant des éléments d'information.

Le réseau a pour objectif de produire des éléments concrets (par exemple un texte, un colloque, une charte...) : il s'agit non seulement de **renforcer les professionnels dans leur action auprès des personnes**, mais aussi d'**avoir une parole publique, une démarche politique d'interpellation des décideurs**. D'autres fédérations seront invitées à rejoindre la démarche.

A ce jour, plus de 120 personnes ont rejoint le Réseau Éthique

Handicaps et Société, ce qui montre l'appétence forte pour ce sujet. Le nombre de participants aux différents événements (entre 50 et 60 personnes) est également représentatif de l'intérêt que les professionnels portent à la réflexion éthique en Île-de-France.

La matinale éthique du **10 mai 2016 « Intimité, vie affective et sexuelle des personnes en situations de handicap »** ou encore celle du **16 septembre 2016** intitulée « **Protection versus autonomie et liberté d'aller et venir** » ont suscité de vifs échanges, toujours enrichies d'interventions de philosophe ou sociologue de l'Espace éthique Île-de-France.

Les prochaines rencontres dont les thématiques sont issues d'une enquête lancée début 2016, seront annoncées sur le site internet de notre Union.

A l'occasion de la **Journée de Rentrée Sociale** de l'Uriopss le 13 octobre dernier, une **conférence débat** portait sur la question de la mise en place d'une démarche éthique dans les associations, avec la contribution de **Emmanuel HIRSCH, directeur de l'Espace éthique de la région Île-de-France**. Le témoignage d'adhé-

rents Uriopss en la matière a permis de mettre à l'honneur leurs initiatives éthiques.

C'est ainsi que l'Uriopss Île-de-France a été interviewée afin de contribuer à l'élaboration du dossier « **L'éthique, une boussole pour les professionnels** » parue au sein de la revue **Travail Social Actualité** de février 2017 (N° 79).



Vous êtes intéressé par le REHS ? N'hésitez pas à contacter :

Anne LEPICARD, Conseillère technique Personnes âgées, Personnes en situation de handicap - Cheffe de projet du REHS
a.lepicard@uriopss-idf.asso.fr
 01.44.93.27.06

LE SERVICE CIVIQUE

JEUNES ET ASSOCIATIONS : UNE QUESTION D'ENGAGEMENT



Le Service Civique permet aux adhérents de l'Uriopss Île-de-France de participer à l'accompagnement, l'orientation et l'insertion de jeunes qui souhaitent s'engager activement dans des actions de solidarité voire construire leur projet d'avenir dans nos secteurs. En favorisant le déploiement de ce dispositif, nous donnons à chacun, sans condition de diplôme ou de compétence, l'opportunité d'un engagement citoyen et celle d'accéder à la découverte de métiers.

En Île-de-France, 2016 fut une année de déploiement pour le Service Civique du réseau Uniopss.

Dans la pratique, l'agrément dévolu par l'Uniopss permet aux adhérents de s'affranchir des démarches administratives - parfois lourdes - liées à une demande d'agrément en propre et de se concentrer sur l'accueil de jeunes volontaires en Service Civique pour la réalisation de missions d'intérêt général.

L'Uriopss Île-de-France a fait le choix de mettre en place - dans le cadre des services inclus dans la cotisation - un dispositif d'accompagnement sur mesure pour ses adhérents. De la définition de l'offre de mission à l'accompa-

gnement des volontaires en passant par l'aide aux techniques de recrutement, nous construisons au fil du temps des outils et modalités de développement permettant de rendre l'implication dans le Service Civique facile pour tous !

Les adhérents qui se sont lancés dans la démarche ainsi que les volontaires engagés au sein de leurs établissements et services participent à l'amélioration du dispositif en assistant à des temps d'échanges et de partage.

L'Uniopss a également mis en place un comité de pilotage national autour de ce projet afin de favoriser la co-construction entre Uriopss. Grâce à cette animation du « réseau Service Civique », l'accompagnement des jeunes au projet d'avenir devient un enjeu collectif et l'affaire de tous.

La Journée de Rentrée Sociale 2016, qui s'est tenue le 13 octobre, fut l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement des adhérents et de leurs jeunes volontaires dans le Service Civique. Les participants ont pu rencontrer les volontaires du réseau sur le stand dédié au dispositif dans le Village et assister à la projection du film réalisé par Métropolis avec le soutien financier du Crédit Coopératif et d'Orcom pour promouvoir l'engagement du réseau « Jeunes et associations : une question d'engagement ».

Suite à la projection du film, nous avons eu le plaisir de recevoir Yannick BLANC, Haut-commissaire à l'engagement civique et Président de l'Agence du Service

Civique et Patrick DOUTRELIGNE, Président de l'Uniopss pour un échange sur l'engagement du Réseau Uniopss-Uriopss dans le Service Civique.



Vous souhaitez recruter un volontaire et vous engager dans le service civique ?

**N'hésitez pas à contacter :
Laureline DELSART, Chargée de mission Mobilisation territoriale du réseau - l.delsart@uriopss-idf.asso.fr
01.44.93.27.13**



AIDE SOCIALE LÉGALE EN ESSONNE UNE MOBILISATION CITOYENNE ET INTERFÉDÉRALE

En décembre 2015, un grand nombre d'établissements et services accueillant des essonnais en France et en Belgique **ont reçu un courrier dans lequel le Président du Conseil départemental de l'Essonne proposait, via un protocole d'accord, un étalement sur six ans du règlement des factures d'hébergement en attente concernant les personnes relevant de l'aide sociale, ainsi que les enfants confiés au titre de la protection de l'enfance.**

Pourtant, les dettes du département envers ses créanciers au titre de l'aide sociale légale constituent des dépenses obligatoires, le département étant tenu de les inscrire à son budget et de les régler à réception des factures.

L'Uriopss Île-de-France et les fédérations qui ont composé « l'interfédérale » se sont aussitôt mobilisées face à cette proposition pour intervenir collectivement et faire entendre la voix des établissements et services concernés et des personnes qu'ils accompagnent.

Désireux en toute hypothèse d'apporter à leurs adhérents une information complète et professionnelle, les membres de l'interfédérale ont choisi d'être accompagnés tout au long de la démarche et de faire expertiser les projets de protocole par des avocats spécialisés en droit et finances publics et des commissaires aux comptes spécialistes du secteur social et médico-social.

Tout au long du 1er semestre 2016, les négociations avec le Conseil départemental de l'Essonne ont été intensives. Compte-tenu des enjeux, l'interfédérale a également

saisi la Préfète de l'Essonne (dans le cadre du contrôle de légalité du budget primitif 2016) et le Premier Ministre.

Nous avons réuni à plusieurs reprises les associations, fondations, établissements publics et mutuelles concernés afin d'aborder la problématique et d'adopter des plans d'actions collectifs. Plus de 100 dirigeants et bénévoles – représentant 105 établissements concernés – étaient présents lors de la première rencontre du 25 janvier et presque autant le 11 mars 2016.

Lors de ces rencontres, les adhérents ont tenu à souligner l'importance d'une démarche venant renforcer notre posture politique et à réaffirmer leur opposition au protocole initialement proposé par le département. Un objectif final partagé : garantir le respect du droit et de l'intérêt des personnes fragiles.

Après plusieurs mois de négociations, un fort relais médiatique (presse, radio, Télévision) et un rassemblement citoyen, un accord - approuvé par l'Assemblée départementale du 26 septembre 2016 - est intervenu entre le Président du Conseil départemental et les membres de l'interfédérale sur une Charte d'engagement et un nouveau protocole type.

Il a pour objectif un retour progressif et sécurisé à des relations financières assainies entre les parties. Le protocole annexé à la Charte a pu alors être proposé aux associations, mutuelles, établissements et services concernés. ■

La Charte et le protocole type annexé sont consultables sur notre site internet :

www.uriopss-idf.asso.fr





UNE UNION ENGAGÉE

22 LA MOBILISATION TERRITORIALE

24 LE SECTEUR SOCIAL

26 LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

27 LE SECTEUR DE LA SANTÉ

28 LE NUMÉRIQUE AU SERVICE
DU PARCOURS AUTONOMIE



UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS SUR LES TERRITOIRES

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES PERSONNES FRAGILES ET DES ORGANISATIONS QUI LES ACCOMPAGNENT

En tant qu'union régionale fédérant des associations, fondations et mutuelles gestionnaires de 2 200 établissements et services des secteurs de la santé et de la solidarité en Île-de-France, l'un des cœurs de métier de l'Uriopss Île-de-France est la représentation et la défense des intérêts des personnes fragiles et des organisations qui les accompagnent au quotidien.

Pour mener à bien cette mission de représentation et de plaidoyer, nous avons fait le choix de **nous appuyer sur l'engagement des acteurs de notre réseau (adhérents, salariés et bénévoles)** qui s'investissent dans les instances franciliennes et qui prennent part aux échanges, débats et réflexions pour faire évoluer les politiques sociales et pratiques de nos secteurs.

Les mandataires de l'Uriopss Île-de-France - **plus de 100 personnes physiques** - font valoir les orientations politiques et stratégiques du réseau et **portent la voix des acteurs du secteur privé non lucratif auprès d'une centaine d'instances régionales, départementales voire infra-territoriales.**

Dans un souci de cohérence et d'efficacité constant, chaque mandat est rattaché à l'une des 6 commissions de l'Uriopss (cf. p.9).

Pour accompagner les mandataires dans leur mission, l'Uriopss Île-de-France a désigné au sein de l'équipe salariée un « référent mandats » qui les accompagne, favorise les liens

Au national

- Commissions de l'Uniopss
- Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD)

Au régional liste non exhaustive

- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- Comité d'Orientation Stratégique des Systèmes d'Information (COSSIS)
- Groupement de Coopération Sanitaire (SESAN)
- Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)
- Mouvement Associatif Île-de-France (MADIF)
- Comité de pilotage de l'équipe relais handicaps rares
- Groupe régional de complémentarité PJJ

Dans les territoires liste non exhaustive

- Conseils Territoriaux de Santé (CTS)
- Comités de préfiguration élargis des GHT
- Commissions de sélection des appels à projets
- Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

avec les partenaires et adhérents et qui est garant de la performance du dispositif mis en place.

Des rencontres sont organisées autant que de besoin afin de faire connaissance et construire collectivement le contenu de nos engagements.

L'Uriopss Île-de-France, acteur reconnu de l'ESS francilienne

SRDEII : Reprise de la contribution de l'Uriopss Île-de-France

Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), rebaptisé #Leader, a été adopté par l'assemblée du conseil régional, d'Île-de-France le 14 décembre 2016.

Il est le résultat d'un processus de travail au cours duquel l'Uriopss a mobilisé ses adhérents pour produire une contribution des acteurs de l'ESS de la santé et des solidarités. **Cette contribution a rencontré un vif intérêt de la Région qui cite l'Uriopss dans le schéma lui-même.**

C'est un **enjeu majeur pour les associations et fondations gestionnaires d'établissements** car ce schéma est prescriptif en ce qu'il encadre réglementairement les aides publiques que les **collectivités territoriales franciliennes pourront leur accorder en matière d'emploi et d'investissement** notamment.

UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS SUR LES TERRITOIRES

Une présence forte dans les instances franciliennes de l'ESS : MADIF/CRESS Île-de-France/UDES

La vocation interfédérale et transversale de l'Uriopss l'a conduit à **représenter ses adhérents au sein de plusieurs institutions de l'économie sociale et solidaire.**

Ainsi en 2016, l'Uriopss a renforcé son implication dans les travaux du mouvement associatif d'Île-de-France (MADIF) dont elle assure depuis juin la vice-présidence aux côtés de son président, François HENRION, par ailleurs président de l'Union national des associations de tourisme social d'Île-de-France.

L'Uriopss est **membre de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et administratrice de cette dernière au titre du MADIF.** Guillaume QUERCY a été élu trésorier de la CRESS en juin 2016. C'est dans ce cadre, que l'Uriopss a plus particulièrement investi les travaux du SRDEII comportant un important volet ESS.

Enfin, en 2016, l'Uriopss a activement participé au collège régional de l'Union des employeurs de l'économie sociale. Elle y représente l'Uriopss qui, sans être syndicat employeur, est membre fondateur de l'UDES (Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire).

Focus sur les Groupement Hospitaliers de Territoires (GHT) en Île-de-France : Construire ensemble les coopérations de demain !

L'article 107 de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 crée les Groupements hospitaliers de territoire (GHT), un dispositif conventionnel obligatoire de coopération pour les établissements publics de santé.

Les établissements privés peuvent signer une convention de partenariat et devenir partenaires d'un GHT.

A ce titre, les établissements privés non lucratifs sont donc concernés. Le décret d'application du 27 avril 2016 précise les règles d'élaboration de la convention constitutive d'un GHT, la définition du projet médical partagé des établissements parties à un GHT, les modalités de mise en place et de fonctionnement des instances communes ainsi que quelques modalités de fonctionnement du GHT.

Pour l'Uriopss Île-de-France - engagée dès le début des travaux de réflexion en 2014 pour la reconnaissance et la prise en compte des acteurs du privé non lucratif dans le dispositif - **le GHT peut devenir un outil permettant des coopérations transversales entre les secteurs social, médico-social et sanitaire, sur un territoire infra-départemental**, permettant un ajustement de l'offre de santé aux personnes de ce bassin, notamment pour :

- l'égalité d'accès aux soins, pour tous et partout ;
- la qualité et la pérennité de l'offre de santé dans tous les territoires ;

- le découplage des acteurs et la fluidification des parcours de santé.

Lors des réunions du Comité régional de suivi des GHT, l'ARS IdF et la Fédération Hospitalière de France IdF ont réaffirmé leurs souhaits de travailler en coopération avec le secteur privé à but non lucratif.

En concertation avec ces derniers, la Fehap Île-de-France et l'Uriopss Île-de-France, rejointes par l'association Nexem, ont alors souhaité la mise en place de méthodes de concertations élargies dans les démarches de création des GHT et pour une définition partagée du Projet Médical Partagé (PMP).

A ce titre, les fédérations ont lancé début 2016 un appel à candidatures auprès de leurs adhérents respectifs afin de désigner leurs représentants au sein des 15 GHT de la région.

Pour l'Uriopss Île-de-France, 17 mandataires ont été désignés et ont accepté de s'impliquer dans ces travaux pour garantir une bonne prise en compte des spécificités et expertises des acteurs associatifs dans les PMP.

Trois rencontres des mandataires GHT ont été organisées en 2016 et une enquête a été réalisée en mars. Les 89 réponses reçues ont notamment permis de clarifier les liens existants avec le secteur public hospitalier et d'identifier les pratiques à valoriser par les mandataires dans les territoires. Une synthèse de cette enquête est disponible et facilite l'information des interlocuteurs lors des rencontres.

Par ailleurs **un kit du mandataire a été créé par le réseau Uriopss / Uriopss pour outiller les mandataires.**



LE SECTEUR SOCIAL

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La commission protection de l'enfance

La commission « protection de l'enfance » se réunit toutes les 6 à 7 semaines.

Son calendrier est arrêté chaque année en juin, pour les 12 mois à venir. Il est porté à la connaissance de tous les adhérents, par mail et sur le site, afin de permettre son élargissement à des directeurs qui souhaiteraient s'impliquer et s'engager avec l'Uriopss pour une année. Ainsi cette année encore, de nouveaux acteurs se sont inscrits dans notre démarche (6 nouveaux membres, aucune démission).

En 2016, la commission s'est réunie à 5 reprises et a mobilisé 43 associations et fondations.

La commission « protection de l'enfance » est toujours **co-présidée par deux administrateurs, Fabienne ZELLNER directrice générale de la Sauvegarde de l'adolescence de Paris, et Serge RAGUIDEAU, directeur général de l'AVVEJ.**

Dans le cadre du projet stratégique de l'Uriopss 2013-2016 et d'une « feuille de route » pour l'année 2016, la commission « protection de l'enfance » a retenu les sujets d'actualité à suivre afin de continuer à en porter une analyse et de construire un positionnement francilien coordonné.

La commission se donne pour objectif, à partir d'un tour de table des départements, d'échanger des informations, de procéder à une analyse transversale des différents thèmes de travail et de se saisir des sujets qui méritent de monter des actions collectives :

- le paiement des factures d'aide sociale en Essonne,
- le devenir de la prévention spécialisée,
- l'avenir des Espaces dynamique d'insertion (EDI),

- la mise en œuvre de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Espaces dynamiques d'insertion : l'Uriopss avec ses adhérents

Outil pertinent et efficace de la formation et de l'insertion professionnelle en faveur de 2500 jeunes franciliens, ce dispositif intégré et partenarial, articulé avec de nombreux autres acteurs, associatifs comme entrepreneuriaux, existe depuis 1997.

L'Uriopss Île-de-France a été interpellée par ses adhérents, sur le report en début d'année 2016, par la Région Île-de-France, du vote de reconduction des conventions afférentes aux EDI en 2016.

L'Uriopss a rencontré les associations gestionnaires d'EDI en Île-de-France le 16 février 2016, lesquelles lui ont fait part de leurs préoccupations et des conséquences immédiates qu'engendrait le report du vote sur le renouvellement de la convention, tant en termes d'accompagnement des jeunes (400 en attente) que de pérennité financière de certaines associations, faisant du même coup peser des risques pour l'emploi des salariés.

Une action commune a donc été impulsée entre l'Uriopss Île-de-France et la FNARS Île-de-France, formalisée par un courrier en date du 25 février à l'attention de la Présidente de Région, Valérie Pécresse.

Reçus longuement, par la suite, par le Vice-Président Jérôme Chartier, les associations gestionnaires d'EDI se sont vues assurées d'un renouvellement des conventions pour 2016.

Au 9 février 2017, la Région a confirmé aux associations gestionnaires la poursuite du dispositif EDI au même niveau de financement que 2016.

2 événements majeurs organisés en 2016

Matinale organisée avec la CNAPE - Fédération des associations de protection de l'enfant - « La protection de l'enfance : enjeux de 2007, enjeux d'aujourd'hui ? » 9 février 2017 - 72 participants

Objectif de cette matinale :

Traduire la prise en compte, dans les pratiques professionnelles, des besoins de l'enfant, de ses parents, de sa famille, et en mesurer les freins.

Matinée Fehap-Uriopss : « La prise en charge des enfants porteurs de handicap par la protection de l'enfance » - 31 mai 2016 - 88 participants

Objectifs de cette matinale :

- Partager l'état des lieux et les bonnes pratiques recensées dans le rapport du Défenseur des droits et de la Défenseure des enfants « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles »
- Réfléchir sur les liens entre les acteurs du handicap et ceux de la protection de l'enfance

Signature le 10 juin 2016 de la déclinaison inter régionale Île-de-France/ outre-mer de la charte d'engagement réciproque DPJJ - fédérations nationales

Les signataires : DRPJJ Île-de-France et Outre-mer, Uriopss Île-de-France, Citoyens et Justice, la CNAPE, FN3S - Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés



LE SECTEUR SOCIAL

LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Une nouvelle stratégie d'actions sur le champ de la lutte contre les exclusions

Le 19 novembre 2015, le Conseil d'administration avait adopté une feuille de route stratégique sur le champ de la lutte contre les exclusions.

En 2016, l'Uriopss Île-de-France s'est attelée à son déploiement et a tissé de nouvelles relations avec les acteurs franciliens qui, pour la plupart, siègent à ses côtés au Comité Régional pour l'Habitat et l'Hébergement (CRHH).

La coordination de rencontres inter-associatives a permis de dégager des pistes de travail communes et d'impulser une dynamique collective essentielle pour participer au dialogue et peser dans les discussions avec les pouvoirs publics.

La matinée organisée début 2017 autour du Schéma Régional Habitat Hébergement (SRHH) qui fut un beau succès, est le fruit d'un travail inter-associatif réalisé sur le dernier trimestre 2016 avec la Fapil, la Fnars Idf, la Fnasat, la Fondation Abbé Pierre, l'Unafo, l'Urcilaj et l'Urhaj.



Projet de Lutte contre les expulsions locatives

Le projet vise à constituer un réseau d'acteurs multiples, intervenants dans les domaines liés à la thématique : bailleurs sociaux, Etat, Conseils départementaux, associations œuvrant dans les champs de l'accompagnement social, voire médico-social, et du logement, fédérations, ADIL, AFFIL, etc.

Ce projet ambitionne de créer des réponses coordonnées impliquant l'ensemble des partenaires cités plus haut, et s'appuyant sur des dispositifs existants, notamment les CCAPEX.

Le dispositif proposé permettrait de mettre en place, en amont de la situation d'expulsion, des modalités d'actions sociales, en lien avec les partenaires concernés, afin de prévenir précocement le risque d'expulsion locative.

L'objectif final du projet repose sur la réduction des expulsions locatives, via des actions précoces (interventions après deux ou trois mois d'impayés par exemple) et le suivi des dossiers d'impayés.

En termes quantitatifs, nous basons notre démarche sur un postulat de 150 situations à traiter.

Présenté à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) en juillet 2016, ainsi qu'à plusieurs partenaires potentiels, ce projet a reçu un écho favorable.

Gageons que 2017 verra la naissance de ce projet !

2 communiqués de presse

Accès aux transports des bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat : le conseil régional porte un mauvais coup à la cohésion sociale territoriale

17 février 2016 - Uriopss Île-de-France - Secours Catholique - Délégation Île-de-France

« Les associations franciliennes de santé et de solidarité sont opposées à la mise en œuvre de la décision du conseil régional Île-de-France de supprimer l'aide financière accordée aux 117.000 bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat (AME) pour faciliter leur accès au Pass Navigo.

C'est une mesure purement financière et absolument contre-productive qui porte un mauvais coup à la cohésion sociale territoriale. Cette décision cible des personnes gravement fragilisées qui, comme tous les franciliens, ont des besoins de déplacement, notamment pour accéder aux soins. Elle est en contravention avec l'esprit des conventions internationales relatives aux droits humains qui se fondent sur l'état des connaissances le plus avancé en matière de développement humain. »

L'accueil des réfugiés est l'affaire de tous

30 juin 2016 - Fnars Île-de-France - Uriopss Île-de-France

« La FNARS et l'Uriopss Île-de-France s'associent pour s'indigner de l'attitude des élus du XVe arrondissement qui se sont violemment opposés à la réquisition préfectorale d'un gymnase devant permettre la mise à l'abri temporaire de réfugiés. Il est inaudible qu'un arrondissement privilégié refuse d'accueillir provisoirement des personnes en situation de détresse. La solidarité est l'affaire de tous ! »



LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LA RESTRUCTURATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Pour la troisième année d'existence, la Commission Médico-Sociale Uriopss Île-de-France, issue de la fusion de deux commissions en 2014 : la Commission Personnes en situation de Handicap et la Commission Personnes Âgées, s'est tenue à quatre reprises au rythme d'une fois tous les trois mois : Mars, Mai, Septembre et Décembre 2016.

La feuille de route de la Commission, validée le 19 novembre 2015 par le Conseil d'Administration, a été portée par ses **36 membres médico-sociaux et sa présidente Brigitte VIGROUX, également vice-président de l'Uriopss Île-de-France et Directrice Générale de la Société Philanthropique.**

Ainsi, **trois axes de travail** ont jalonné l'année 2016 :

- **Le parcours de vie (coordination des accompagnements, évolutions des pratiques, désinstitutionnalisation, etc.) : une démarche prospective**
- **La réforme de la tarification et de la contractualisation**
- **La restructuration en cours de l'offre médico-sociale francilienne**

Les différents échanges, réflexions et partages d'expérience autour de ces sujets, ont impulsé les grands événements thématiques de l'Uriopss Île-de-France : la **journée « Seraphin-ph : consensus sur le bien-fondé d'une réforme qui manque néanmoins de visibilité » du 27 septembre 2016 (282 participants)** ou encore la **matinale « Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens » du 15 Novembre 2016 (130 participants)**

C'est également dans ce cadre que l'Uriopss Île-de-France a relancé auprès de l'Agence Régionale de

Santé (ARS) d'Île-de-France, le comité de suivi de la charte relative à l'adaptation de l'offre/restructuration des établissements et services médico-sociaux, dont nous sommes cosignataire au côté de la FEGAPEI, la FEHAP, la FHF, le SYNERPA et l'UNA.

Une réunion s'est ainsi tenue le 14 Septembre 2016 au sein de l'ARS Île-de-France comme point d'étape sur les restructurations en cours, la généralisation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de Moyens, le renouvellement des autorisations, la campagne budgétaire 2017 et EPRD, les tableaux de bord de la performance, les GHT et le médico-social, les SPASAD et les appels à projets franciliens à venir.

L'actualité juridique ayant été florissante en 2016, entre la loi d'Accompagnement de la Société au Vieillessement ou la loi de Modernisation de Notre Système de Santé, l'avancée des travaux de la Commission Médico-sociale s'est vue modifiée afin de s'adapter aux besoins émergents.

Les membres de la Commission ont contribué par leur fonction de veille sur le secteur concerné en Île-de-France aux travaux de l'Uriopss sur les réformes en cours.

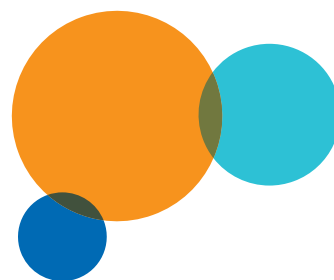
Par ailleurs, au travers de sa Commission Médico-Sociale, l'Uriopss a participé activement à la construction du bilan du Programme Projet Régional de Santé (PRS) Francilien 2012-2017 et de ses différents schémas, qui s'est déroulé d'octobre 2016 à décembre 2016. **L'élaboration du PRS 2018-2022 étant lancée depuis fin 2016 et se prolongeant sur toute l'année 2017, les membres de la Commission ont commencé à travailler à une contribution.**

PROJET REGIONAL DE SANTE 2

RDV le 22 mai 2017

Construisons ensemble la contribution du réseau en matière de santé et de bien-être en Île-de-France !

Afin de produire une contribution collective du secteur associatif qui soit en cohérence avec les pratiques et attentes des acteurs de territoire que vous êtes, il nous est apparu important et essentiel de vous inviter à nous rejoindre dans sa construction à l'occasion de cette matinée.



LE SECTEUR DE LA SANTÉ

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ

La commission « Santé » a été créée à l'Uriopss Île-de-France et a donc été installée le 7 juin 2016, dans les locaux de la SPASM. Elle est **présidée par un administrateur, Michel CALMON, directeur général de la fondation Santé-Service**. Elle a arrêté son calendrier pour les mois à venir à raison de 3 séances par an, ainsi que les sujets prioritaires à échanger et à traiter.

La commission est **composée de plus de 20 membres**.

Lors de cette séance inaugurale, dans le cadre du projet stratégique de l'Uriopss 2013-2016, une « feuille de route » pour l'année 2016-2017 a pu être présentée.

La commission « santé » s'est ainsi donnée comme objectif d'apporter plutôt une plus-value liée à la spécificité de certains adhérents du secteur sanitaire (forte représentation des établissements de santé mentale, de soins de suite et de réadaptation, des centres de santé, de PMI,...) et à la forte orientation sociale et médico-sociale.

Il s'agit bien de renforcer la cohérence du secteur privé à but non lucratif et peser davantage sur les autorités régionales de santé et sur les financeurs.

Dès lors **la commission « santé » de l'Uriopss visera à développer une approche transversale de la santé, gage d'une vision globale de la santé et de la solidarité, plutôt qu'un positionnement strictement sectoriel.**

Elle travaillera en particulier sur la structuration du parcours des personnes, en insistant sur la nécessaire articulation entre le secteur sanitaire et les secteurs social et médico-social.

Elle favorisera les approches complémentaires de la prévention et du curatif.

Elle intégrera également dans ses travaux la santé mentale comme une composante majeure et transversale.

Ainsi la 2ème réunion de la commission le 17 novembre 2016, a porté sur la prise en charge de l'autisme, en vue aussi d'une mobilisation à promouvoir pour la rédaction de notre contribution au projet régional de santé 2018-2022 (PRS 2).

Deux autres thèmes prioritaires ont émergé :

- **L'implication du secteur privé non lucratif dans les GHT,**
- **Une contribution au Projet Régional de Santé 2 (PRS), reflétant notre approche transversale et globale de la santé au bénéfice de nos concitoyens.** ■



Signature d'une convention de partenariat entre la Mutualité française Île-de-France et l'Uriopss Île-de-France
Communiqué de presse du 17 février 2016

Frédéric GOUËDARD - président de la Mutualité française Île-de-France - et Maryse LEPEË - présidente de l'Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) d'Île-de-France ont signé le 16 février dernier une convention de partenariat dont l'objectif, pour ces deux acteurs régionaux de santé à but non lucratif, est de mieux coopérer dans les différentes instances où elles siègent au service de leurs adhérents respectifs.

Toutes deux membres de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) ainsi que de la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire (CRESS) et du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), elles sont régulièrement amenées à prendre des positions identiques ou très proches.

Par ce partenariat, les deux structures se sont donc mises d'accord pour se concerter régulièrement afin de mener des actions communes permettant de maximiser leur efficacité dans l'intérêt de leurs membres respectifs et toujours au service de la santé des Franciliens.

Une première expérience partenariale a été engagée fin 2015 : l'Uriopss a mis en relation certains de ses EHPAD adhérents avec le service santé de la Mutualité française Île-de-France pour le déploiement d'une action de prévention sur la santé bucco-dentaire des personnes âgées. Intitulé « la vie à pleines dents, longtemps », ce programme a pour but d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées en établissement ou accompagnées à domicile, en encourageant la toilette au quotidien et le recours aux actes de prévention et de soins. Il aide à générer une prise de conscience sur l'importance d'une bonne hygiène de la bouche et sur les conséquences d'une mauvaise santé bucco-dentaire pour ces populations.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PARCOURS AUTONOMIE

En 2016, l'Uriopss a conforté son investissement sur le champ du numérique par une participation active au **Comité d'Orientation Stratégique des Systèmes d'Information de Santé (COSSIS) dont elle assure la vice-présidence**, au suivi des projets régionaux mis en oeuvre par le GCS SESAN et par une mobilisation de ses adhérents.

4 actions stratégiques en 2016 :

- **L'organisation dans le cadre de la journée de rentrée sociale d'une conférence débat** où les participants ont pu échanger avec des responsables de l'ARS et du GCS SESAN, sur la politique régionale et les perspectives pour le secteur médico-social, et avec des représentants du Groupe SOS Solidarités qui ont présenté une expérience et apporté un témoignage sur l'utilisation d'un « coffre-fort numérique ».
- **Les rencontres territoriales de novembre et décembre** où le numérique a constitué une des thématiques d'échanges.
- **L'aboutissement de l'étude de besoins** en Système d'Information (SI) du secteur sur les parcours handicap et personnes âgées conduites en Seine-et-Marne.
- **La mise en place d'une commission régionale SI rassemblant les responsables et référents SI.** La première réunion de cette commission s'est tenue le 17 novembre et trois nouvelles réunions sont d'ores

et déjà prévues d'ici juillet 2017. L'objectif est de favoriser les échanges et les partages d'expériences entre professionnels et de définir avec eux la parole du secteur médico-social à porter auprès des décideurs publics et des éditeurs de logiciels. Une feuille de route de la commission sera prochainement diffusée.

Nos principaux objectifs pour 2017 :

- Engager la mise en oeuvre de la trajectoire numérique au service des parcours autonomie en Ile de France à partir des conclusions de l'étude conduite en Seine-et-Marne.
- Mettre en place avec l'appui de l'ARS et du GCS SESAN un dispositif régional d'appui aux ESMS couvrant le conseil juridique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les projets de SI métier, la sécurité.
- Positionner le secteur médico-social comme une priorité du futur schéma directeur régional des SI en de santé qui doit être élaboré en 2017.
- Contribuer en particulier via la commission régionale SI à la documentation d'un plan national d'aide à l'informatisation.



Le Conseil d'Orientation Stratégique des SI de Santé (COSSIS)

Le COSSIS est une **instance de concertation, sur la question des systèmes d'information partagés, placée auprès du Directeur Général de l'ARS.**

Le COSSIS réunit des représentants des principaux acteurs hospitaliers, publics et privés, libéraux (professions à ordre), acteurs du monde médico-social, Conseils généraux et Conseil Régional mais aussi une représentation des pôles de compétitivité TIC & santé, des caisses primaires d'assurance maladie d'Ile-de-France et des usagers.

L'un des rôles majeurs du COSSIS est **d'identifier les besoins en SI communs aux différents acteurs du parcours de soins francilien et de prioriser les projets régionaux à mettre en chantier pour optimiser la coordination des soins et les services apportés aux usagers.**

Le Groupement de Coopération Sanitaire SESAN

Le SESAN est chargé par l'ARS de la **maîtrise d'ouvrage opérationnelle des projets régionaux** dont il assure le portage administratif, technique et financier. Il accompagne les établissements adhérents sur des projets de SI partagés, dans les démarches d'amélioration de la sécurité des SI...



UNE UNION DE PROXIMITÉ, EXPERTE, INNOVANTE

30 DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'EXPERTISE

32 ACCOMPAGNER DANS LA CONTRACTUALISATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

33 CRÉER DU LIEN ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DANS LES TERRITOIRES

36 DÉVELOPPER LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

37 ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

38 UNE COMMUNICATION PROFESSIONNALISÉE



DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'EXPERTISES GESTION - COMPTABILITÉ - FINANCES



La commission DAF Directeurs Administratifs et Financiers

La commission DAF a été relancée en janvier 2016 après plusieurs années de mise en sommeil. Elle s'est réunie sous la **présidence de Pierre MARCENAC, Trésorier de l'Uriopss, avec l'appui de Guillaume QUERCY, directeur**, à 5 reprises dont une réunion commune avec la commission médico-sociale pour travailler sur le CPOM.

Elle s'est donné une feuille de route, validée par le conseil d'administration, articulée autour de 4 axes :

- Etre en veille active sur les orientations budgétaires
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées aux modalités de tarification, de contractualisation et d'évaluation des objectifs
- Explorer la question de la fiscalité
- Optimiser le SI de gestion

Ces séances sont systématiquement l'occasion d'un échange entre pairs.

De plus, **deux groupes de travail** ont produit des repères en matière de **frais de siège** à partir d'une enquête réalisée auprès des membres de la commission, et en matière de **fiscalité avec la rédaction de fiches pratiques pour aider à bien raisonner sur cette question complexe**.

Ce second groupe est devenu un groupe de travail national pour le réseau Uniopss-Uriopss, associant plusieurs conseillers techniques gestion/tarification du réseau et **des partenaires experts comme Catherine SAGE du Cabinet Léo JÉGARD ou Emmanuel du CROUY-CHANEL, professeur d'université**.

Aider les adhérents dans la préparation de leur budget

L'Uriopss a proposé, en partenariat avec le Cabinet Jégard et avec le soutien financier de la Caisse d'Epargne, à ses adhérents des **Ren-dez-Vous Budgétaires** afin de les aider à la préparation de leurs budgets. Ils ont eu lieu le **15 septembre 2016 et ont réuni 97 participants**. Au programme : Impact de la Loi travail, nouvelles dispositions conventionnelles, CPOM, EPRD, campagne budgétaire 2017...



Accompagner à la diversification des sources de financement

Deux événements ont été organisés afin d'informer les adhérents sur **des dispositifs de diversification des ressources à la disposition des associations**.

Matinale fonds européens du 28 janvier 2016 – 57 participants

Objectifs de cette matinale :

comprendre la logique des fonds FSE et ERASMUS + et les politiques européennes afférentes : quels textes et quelles stratégies européennes sont à l'origine des deux fonds ?

- connaître les modalités concrètes de constitution d'un dossier et de son dépôt : éligibilité des actions, pourcentages de cofinancement, éligibilité des postes de dépenses, points d'attention, solutions quant aux difficultés d'avancement des fonds,

- Assister aux témoignages de porteurs de projet sur le contenu de leur projet, leurs expériences sur le montage de projet et les difficultés auxquelles ils ont fait face.

Matinale fonds de dotation du 24 mai 2016 – 30 participants

Cette matinale a été organisée en partenariat avec le Cabinet Jégard (Club des partenaires), Euro Compta Finances (Club des partenaires depuis janvier 2017) et Maître Colas Amblard.

Objectif de cette matinale :

L'enjeu pour les adhérents était de comprendre l'impact de la loi ESS sur les fonds de dotation et le bien fondé de créer un fonds pour leurs structures.

Matinale Patrimoine immobilier du 24 mars 2016 – 34 participants

Objectif de cette matinale :

Cette matinale mettait l'accent sur l'exploitation, la valorisation et la sauvegarde des biens immobiliers détenus par les gestionnaires associatifs.



Suivant un ordre chronologique, de l'approche stratégique immobilière (Crédit Foncier Immobilier et Caisse d'Epargne Île-de-France) à la mise en place du projet (Demathieu-Bard Immobilier), en passant par l'accompagnement de l'Assistant à maîtrise d'Ouvrage (GEPRIF) et de l'architecte (23 Juin Architecture), la matinale a abordé de nombreuses thématiques : le bâti, la réglementation, les nouvelles données, la valorisation patrimoniale, la fiscalité et la protection financière dudit patrimoine (Expertéa) et, bien évidemment, la question du développement durable. ■

DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'EXPERTISES RESSOURCES HUMAINES

La commission DRH Directeurs des Ressources Humaines

En 2016, la Commission DRH, sous la présidence d'Anne FABRÈGUE, Administrateur de l'Uriopss Île-de-France, DG du GHDCSS, a poursuivi sa feuille de route adoptée en 2015 : « En quoi les démarches de prévention pour la santé au travail d'une part et l'employabilité d'autre part peuvent-elles être des leviers d'efficacité au service du projet associatif ? ». En 2016, la commission plénière et les deux groupes de travail se sont réunis à quatre reprises les 2 février, 7 avril, 24 juin et 29 septembre.

Ces travaux ont abouti à l'organisation d'une **Matinale RH le 8 décembre 2016 intitulée «Santé au travail et employabilité : tous concernés ! et à la réalisation du kit pratique RH de 2016**. La matinale a réuni **50 participants**.



L'ensemble des interventions et témoignages a permis des échanges et des questionnements de qualité, notamment autour de l'intervention « **Pour une continuité entre l'éthique de l'accompagnement et l'éthique du management** » de **Pierre Olivier MONTEIL**, Docteur en philosophie politique (EHESS), Chercheur associé au Fonds Ricœur, Enseignant à HEC, à l'université Paris-Dauphine et à l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France/université Paris-Sud.



La **2^{ième} édition du Baromètre RH de l'Uriopss Île-de-France a été réalisée**, un groupe de travail issu de la Commission DRH s'est réuni pour analyser les résultats couvrant 37 associations ou fondations adhérentes (taux de réponse de 8,9%, en augmentation de 19% par rapport à la 1^{ère} édition) et 23.718 salariés. Cette analyse ainsi que des témoignages de DRH sur le pilotage des RH ont été présentés lors de la Journée de Rentrée Sociale du 13 octobre 2016.

Les travaux de la commission ont été valorisés lors du 32^{ème} congrès de l'Uriopss fin mars 2016. Sabine ESNAULT, Conseillère technique, RH et vie associative de l'Uriopss a animé une agora relative au pilotage des ressources humaines qui a rassemblé 80 personnes. Elle a notamment présenté les résultats de la 1^{ère} édition du Baromètre RH.

La Commission a relancé ses travaux le 9 février 2017. L'appel à candidature a rencontré un vif intérêt, 50 organisations ont manifesté leur intention de participer à ses travaux. A l'issue du bilan des 12 années d'existence les constats partagés ont confirmé l'utilité d'une telle commission et ont permis de faire évoluer plusieurs modalités de travail. La nouvelle feuille de route 2017-2018 sera présentée au conseil d'administration.

Matinale d'actualités droit social du 9 juin 2016 - 60 participants

L'Uriopss propose plusieurs fois par an des points d'actualités en droit social. La matinale Droit social **organisée en partenariat avec le Cabinet PICARD avocats** a permis aux dirigeants et personnels en charges des ressources humaines de s'informer sur les nouvelles dispositions législatives relatives à la Loi El Khomri et des décrets d'application des Loi Rebsamen et Loi Macron.





ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONTRACTUALISATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

L'Uriopss est à la croisée des chemins : acteur de l'élaboration des politiques publiques territoriales en matière de santé et d'action sociale, elle est aussi experte en management des organisations.

En 2016, cette position originale a permis à l'Uriopss de proposer à ses adhérents et partenaires, des événements ou des services leur permettant d'anticiper sur les changements à venir et de disposer de tous les outils pour bâtir leur stratégie en lien avec leur projet associatif.

Accompagner des services d'aide à domicile tarifés parisiens en vue de l'élaboration de leur CPOM - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

L'Uriopss a expérimenté un accompagnement collectif partenarial à Paris, en partenariat avec la DASES, l'ADMR Paris, UNA Île-de-France, Adessadomicile et les 14 services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés et tarifés concernés. Elle a permis de mutualiser et optimiser les coûts de l'accompagnement. Elle a surtout rendu possible la mise en place d'un dialogue entre gestionnaires et financeurs sur les objectifs et les moyens à mobiliser dans l'intérêt des habitants âgés.

Rencontre autour des procédures de renouvellement des autorisations et de contractualisation avec les pouvoirs publics

Le vendredi 1er juillet 2016, une trentaine d'acteurs de la santé et des solidarités et partenaires de l'Uriopss Île-de-France ont participé à la matinée d'information et d'échanges sur

les procédures de renouvellement des autorisations et de contractualisation avec les pouvoirs publics.



Cette rencontre a été programmée suite aux interpellations d'un certain nombre d'adhérents sur les difficultés de dialogue et de négociations rencontrées avec les pouvoirs publics territoriaux notamment dans le cadre des procédures de renouvellement d'autorisations et de contractualisation.

Les objectifs de la matinée étaient :

- d'identifier les points bloquants et les difficultés rencontrées dans les dialogues avec les pouvoirs publics
- entendre les sujets majeurs de préoccupation
- capitaliser sur les expériences des uns et des autres pour anticiper, ...

Les échanges ont été riches et ont permis de retenir des pistes d'actions.



2 événements majeurs : la journée Sérafin – PH et la matinale CPOM pour les établissements médico-sociaux

Journée Sérafin-PH du 27 septembre 2016 organisée en partenariat avec le Cédias-Creai – 282 participants



Le projet SERAFIN-PH, réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux, est une des traductions opérationnelles du principe de « parcours de vie ». L'objectif de cette journée était de présenter la réforme, ses outils, d'anticiper sa mise en œuvre et de la restituer dans le paysage des réformes en cours.

Matinale Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens du 15 novembre 2016 – 130 participants

Autre réforme majeur dans le secteur médico-social, la généralisation des CPOM dans le secteur médico-social.

Cette matinale avait pour objet de présenter le cadre juridique des CPOM. **Marc BOURQUIN, Directeur du pôle autonomie de l'ARS Île-de-France** a échangé longuement avec les adhérents présents.

La Fondation des Amis de l'Atelier, première association ayant contractualisé son CPOM en Île-de-France, est venue témoigner de son expérience. ■■■

CRÉER DU LIEN

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DANS LES TERRITOIRES

Les Rencontres Territoriales Des espaces de rencontre pour une dynamique de proximité au cœur des territoires

Dans le cadre de son animation territoriale, l'Uriopss Île-de-France a relancé l'organisation de Rencontres Territoriales dans les départements afin de renforcer ses actions au plus près des enjeux territoriaux et des enjeux de proximité de nos adhérents.

A travers ces événements, l'Uriopss Île-de-France a souhaité poursuivre avec ses adhérents la dynamique de territorialisation et de proximité engagée l'année dernière.

Les Rencontres Territoriales sont des lieux d'échanges privilégiés au cœur des territoires et constituent pour nous des temps forts dans la vie du réseau.

Elles sont l'occasion de partager avec les adhérents et aux côtés de nos partenaires (pouvoirs publics, structures de l'ESS, experts métiers, ...) des sujets et enjeux d'actualité, des outils techniques, des projets locaux ... et de favoriser les rencontres, synergies et coopérations entre acteurs.

Sur l'année 2016, les saisons du printemps et de l'automne ont rassemblé près de **150 personnes sur 5 territoires : Métropole du Grand Paris (75-92-93-94), Seine et Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91) et Val d'Oise (95).**

Pour chaque saison, l'Uriopss a fait le choix de privilégier des modes d'animation participative et la présentation d'actions de proximité afin de favoriser les échanges et les

coopérations entre acteurs et partenaires des territoires.

Les thématiques abordées lors des rencontres ont été un mélange de politique et de technique. Leur construction s'est faite en fonction des remontées des adhérents et des opportunités identifiées par les membres de l'équipe et du Club des partenaires.

Cette année, deux partenaires ont accepté de nous accompagner techniquement et financièrement pour la réalisation de ces Rencontres Territoriales :

Au printemps 2016, **Chorum** est intervenu dans chacune des rencontres sur la thématique de la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et a financé les déjeuners coopératifs pendant lesquels les adhérents ont pu se rencontrer et échanger sur un sujet spécifique (RPS avec Chorum ou projets avec les adhérents porteurs sur le territoire).

A l'automne, **Maître Stéphane Picard** a apporté aux adhérents son expertise en matière de responsabilité civile et pénale dans les associations et a permis aux participants de continuer à échanger autour d'un déjeuner convivial.

Ces rencontres 2016 ont également été l'occasion d'aborder avec les administrateurs, salariés et bénévoles de l'Uriopss Île-de-France les sujets suivants :

- Le **projet stratégique** de l'Uriopss Île-de-France ;
- Le **numérique** au service du parcours de vie ;
- L'animation territoriale avec la **présentation de projets des adhérents** accompagnés dans le

cadre de groupes projets ou lauréat de l'appel à candidature lancé avec la Région Île-de-France.

Les retours des questionnaires d'évaluation ont toujours été satisfaisants et les liens créés avec les adhérents lors de ces Rencontres Territoriales ont été pertinents et deviennent plus réguliers par la suite et perdurent ensuite. ■■■





COOPÉRATION DANS LES TERRITOIRES

L'Uriopss Île-de-France accompagne les coopérations dans les territoires

Retour sur les groupes projets déployés en 2016

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) déployé par l'Uriopss Île-de-France afin de faire émerger des coopérations entre les acteurs d'un même territoire ou de territoires voisins, et de penser des réponses concrètes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, nous avons accompagné sur l'année 2016 différents groupes projets.

Cette démarche d'animation territoriale suit un processus qui se découpe en plusieurs étapes, se déploie à travers différents outils et repose sur des principes essentiels de coopération avec des méthodes de travail en mode « projet » :

- **Un ou plusieurs objectifs cibles**
- **Un phasage du projet et des livrables identifiés**
- **Une évaluation des ressources nécessaires**
- **Des indicateurs de suivi**

Dans le cadre de la structuration des groupes projets, **deux formes d'accroches sont possibles** :

- **les groupes « ex nihilo »**
- **les groupes « thématiques ».**

Les porteurs de projets présentés ci-après s'inscrivent dans une **démarche de coopération, de partage d'expériences et de bonnes pratiques et sont accompagnés par l'Uriopss Île-de-France pour la structuration de cette dynamique.**

AVVEJ Rencontre 93 Seine Saint Denis (93)



AVVEJ

Le projet « Voyager autrement » initié en 2015 par l'Atelier scolaire de l'AVVEJ Rencontre 93 proposait des dialogues artistiques et culturels entre jeunes de différents continents. Ce projet a connu un développement en 2016 qui en a modifié le cadre et le mode. Les dialogues artistiques et culturels, sous l'intitulé « Hors les Murs », demeurent avec d'autres médiations actant toutes de l'importance du déplacement, de la séparation symbolique, de la valeur du « voyage » pour la maturation de l'esprit et l'équilibre de l'individu. Avec comme nouveau projet « Studio traversée » : un parcours de formation au numérique sur 2 ans.

« Voyager autrement » est donc devenu un incubateur de projets et un catalyseur pour l'ensemble des services de l'AVVEJ Rencontre 93. Cette dynamique s'appuie sur des partenariats forts dans une logique « open source » et sert à interroger et faire évoluer nos pratiques professionnelles et nos outils.

Association CORDIA Paris (75)



La recherche action a conduit à une analyse des activités menées par les résidents et des compétences mobilisées par les professionnels au cours de leur séjour en Appartements de Coordination Thérapeutique. Elle a notamment permis d'accompagner le développement d'un outil d'aide à la décision expérimenté depuis 1 an qui invite la personne accompagnée à identifier et à hiérarchiser ses besoins. Cet outil a la particularité d'être transposable à d'autres publics pour d'autres types d'accompagnement. C'est en ce sens que l'Uriopss Île-de-France, en partenariat avec Cordia, travaille sur un projet de prévention des expulsions locatives.

Croix-Rouge Française Paris (75)



La plateforme web collaborative d'entraide Handeway va permettre, par le biais de la pairémulation, de répondre aux questions de jeunes en situation de handicap afin de les accompagner au mieux dans leur parcours de vie, dans leurs projets d'études et professionnels. L'idée est de générer une dynamique entrepreneuriale, de type incubateur d'entrepreneuriat solidaire, via cette plateforme numérique par et pour les personnes en situation de handicap, et de développer un faisceau de solutions diversifiées pour répondre aux problématiques rencontrées.

Vie et Cité Seine Saint Denis (93)



Création d'une plateforme d'insertion mutualisée pour le développement des chantiers éducatifs en Seine-Saint-Denis portée par les 9 associations de prévention spécialisée intervenant sur le département pour répondre aux besoins d'insertion d'un public relevant des missions de la prévention spécialisée.

Le chantier éducatif est un outil à la seule disposition de la prévention spécialisée, régi par une circulaire : développé par chacune des associations, il est un excellent support permettant aux éducateurs de travailler, autour d'une commande de travaux avec des jeunes ne connaissant aucunement le monde du travail.

LES GROUPES PROJETS

Centres de Rééducation Professionnelle Essonne (91)



Le projet porté par les CRP Essonnais* vise à l'ouverture des plateaux techniques afin d'accueillir des personnes qui présentent d'autres caractéristiques que le public historique des CRP.

L'idée est également de se placer en amont et en aval du parcours de formation, sur l'aspect orientation et l'accompagnement dans l'emploi. Ce projet est donc un projet de parcours et de réseau.

Fondation des Amis de l'Atelier Essonne (91)



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Âge Libre est une plateforme de services créée pour accompagner des travailleurs d'ESAT du territoire de l'Essonne (91) vers un avenir et une retraite qui leur ressemblent. Elle s'adresse aux adultes en situation de handicap à partir de 45 ans. Depuis octobre 2011, un accompagnement à la retraite est effectif grâce à la mutualisation de moyens entre établissements partenaires du dispositif.

Ce dispositif s'est élargi aux établissements voisins hors de la Fondation des Amis de l'Atelier.

La Résidence Sociale Seine Saint Denis (93)



La Ferme des Possibles à Stains est un projet de coopération autour de l'insertion par l'agriculture biologique.

L'ambition de la coopérative est de porter sur des activités d'insertion de personnes fragilisées (en situation de handicap et en situation de

précarité), de maraîchage, de vente de produits bio, des espaces pédagogiques et récréatifs. Elle assurera également la gestion et la promotion d'un pôle territorial d'insertion et d'intégration, de coopération et de développement local autour d'une filière agricole.

Les maîtres mots de ce projet sont le développement durable, le vivre et travailler ensemble, trouver sa place dans la cité et promouvoir la diversité comme vecteur de développement local.

SOS Village d'enfants - Persan Val d'Oise (95)



Le projet vise à permettre le maintien sur les lieux de placements des enfants et adolescents atteints de graves troubles du comportement ayant besoin de soins en pédopsychiatrie, en s'appuyant sur un réseau de proximité composé notamment d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Au fil des discussions, il s'avère que les problématiques de prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques sont un constat partagé par bon nombre d'acteurs accompagnant des publics très variés.

Centre Hospitalier de Manhes Essonne (91)



Le projet souhaité par le Centre Hospitalier Manhes s'articule autour de deux thématiques distinctes :

- le développement de solutions alternatives à l'hospitalisation et de transport pour les personnes atteintes d'obésité.
- le développement des partenariats pour favoriser la réinsertion des personnes accompagnées en addictologie au sein de l'Hôpital de jour du CH Manhes.

Vous souhaitez vous joindre à l'un de ces projets ? Vous avez un projet que vous souhaitez pouvoir mener en collaboration avec des acteurs de votre territoire ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'en savoir plus :

Jean-Raphaël Loire, Conseiller technique en charge de l'accompagnement
jr.loire@uriopss-idf.asso.fr - 01.44.93.26.90





DÉVELOPPER LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



Avec un chiffre d'affaire en progression de 26,39% par rapport à 2015, les accompagnements effectués par l'Uriopss Île-de-France sont fortement sollicités par les adhérents, qui manifestent leur confiance envers la qualité des prestations mobilisées.

Une diversification de l'offre d'accompagnement

L'offre de l'Uriopss s'est diversifiée en 2016, avec notamment **la création de « packs d'accompagnement »**, solutions tout-en-un permettant aux adhérents d'avoir une idée claire et précise du contenu et du tarif de la prestation.

En lien avec les évolutions des secteurs qu'elle couvre, l'Uriopss a également **développé une offre de séminaires à destination des professionnels d'encadrement et de direction**, qui permet l'appréhension des actuels ou futurs changements règlementaires : ainsi, les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) médico-sociaux et la réforme de la tarification SERAFIN-PH sont des thématiques ayant été plébiscitées par nos adhérents.

L'accompagnement individualisé à la commande constitue toutefois la majeure partie de la demande. Au niveau des thématiques, les accompagnements à la conduite de l'évaluation interne, à la coopération, et le coaching de cadres intermédiaires ou supérieurs, sont celles ayant été les plus sollicitées en nombre de demandes.

En nombre de journées, le pilotage et l'évolution des établissements et services, **la coopération et le projet associatif sont les thématiques qui ont nécessité le plus de temps d'accompagnement.**

L'année 2017 constituera une année de développement de l'offre de « packs », avec la création notamment d'une offre de services autour de l'accompagnement à la formalisation et à la négociation du CPOM.

L'Uriopss est également très attentive aux évolutions des politiques publiques et formalisera, par conséquent, **une offre de services de type « séminaires », sur les aspects droit social (conséquences des Lois Rebsamen et El Khomri) et tarification (SERAFIN-PH, CPOM sociaux).**

Par ailleurs, l'Uriopss entend **poursuivre l'expérience des accompagnements collectifs, pluripartites, en lien avec les autorités de tarification**, sur le modèle de celui réalisé dans le cadre de la négociation de CPOM auprès des services à domicile tarifés parisiens, en lien avec la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) du Département de Paris.

L'objectif est de vous accompagner dans les mutations en cours et à venir, et de vous proposer un service de qualité soucieux des résultats.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'en savoir plus :

Jean-Raphaël LOIRE, Conseiller technique en charge de l'accompagnement
jr.loire@uriopss-idf.asso.fr - 01.44.93.26.90



ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

Le marché de la formation professionnelle continue profondément bouleversé

Plusieurs facteurs :

- La réforme de la formation professionnelle continue
- La concurrence des OPCA avec « Uniformal » et « Unifaf » qui proposent des formations gratuites
- La mise en concurrence par les adhérents des organismes de formation

Le chiffre d'affaire de l'organisme de formation de l'Uriopss a baissé entre 2015 et 2016. La baisse concerne les formations Intra (-21% par rapport à 2015) mais surtout Inter (-62% par rapport à 2015)

En inter, la comptabilité est le domaine le plus demandé : 50% des demandes.

Les formations intra sont réparties de la façon suivante :

- Santé Mentale : 27,2 %
- Ressources Humaines : 25 %
- Informatique : 20,4 %
- Comptabilité : 13,6 %
- Droit : 9 %
- Les écrits professionnels : 4,5 %

L'offre en santé mentale proposée en 2015 continue d'être le domaine le plus demandé en 2016

La refonte de l'offre de formation du réseau Uniopss-Uriopss

La formation représente l'un des leviers incontournables du réseau pour accompagner les associations et répondre aux besoins du secteur, en constante évolution. Les Uriopss

accompagnées par l'Uniopss se sont engagées dans la refonte de l'offre de formation proposée aux adhérents.

4 groupes de travail ont été mis en place :

- La démarche qualité
- Les formations communes au réseau
- Le vivier des formateurs
- L'offre tarifaire

Ils ont permis la mise en œuvre des actions suivantes :

■ L'engagement du réseau dans une démarche qualité d'ampleur nationale

Afin de répondre aux exigences du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, le réseau Uniopss-Uriopss s'est engagé dans une démarche collective de valorisation de la qualité de son activité de formation. Au-delà de la contrainte réglementaire, le réseau va poursuivre ses travaux dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses actions.

■ La création d'un tronc commun de formations

Afin de mieux valoriser l'activité de formation du réseau, a été construit un tronc commun national, regroupant une vingtaine de formations mises en place sur l'ensemble du territoire, en complément des actions spécifiques régionales organisées par les Uriopss.

■ L'harmonisation de l'identité visuelle des supports et l'affirmation d'une identité Uniopss-Uriopss

Des éléments de langage communs et une charte graphique ont été élaborés afin de construire un label ue

Uniopss-Uriopss et mieux valoriser ainsi l'expertise et la force du réseau.



L'Uriopss Île-de-France a utilisé cette identité visuelle pour concevoir sa brochure offre de services. Elle a également créé un site dédié début 2017

www.uriopssidf-service.net

N'hésitez pas à nous contacter afin d'en savoir plus :

Marie-Jeanne FERREUX Conseillère technique Formation

mj.ferreux@uriopss-idf.asso.fr - 01.44.93.26.99



UNE COMMUNICATION PROFESSIONNALISÉE

Une programmation événementielle soutenue

Le développement de la stratégie événementielle amorcée en 2015 s'est poursuivi de façon très soutenue. Ces événements sont pour la plupart co-construits avec les membres du club des partenaires ou des partenaires institutionnels. Outre la journée de Rentrée Sociale qui a réuni quelques 440 participants le 13 octobre dernier, les adhérents ont pu assister à nombreux événements qui leur ont permis de s'informer, d'échanger, de débattre, de co-construire des positionnements sur des sujets politiques et/ou techniques.

La diversité des événements proposés aux adhérents témoigne de la richesse de l'expertise de l'Union régionale.

■ Des matinales :

- Financements européens
- Patrimoine immobilier
- Projet pour l'enfant
- Prise en charge d'enfant porteur de handicap par la protection de l'enfance
- Fonds de dotation
- Droit social
- Procédures de renouvellement d'autorisations et de contractualisation avec les pouvoirs publics

■ 2 rencontres du Réseau Ethique

■ 2 rencontres relatives au report du paiement de l'aide sociale Légale en Essonne

■ Des RDV budgétaires

■ Une journée d'études : Sérafin PH

■ 8 rencontres territoriales

■ La Journée de Rentrée Sociale

Le développement des relations presse

Les relations presse se sont fortement développées au cours de l'année 2016.

La mobilisation de l'Uriopss au côté de 12 autres fédérations relative report du paiement de l'aide sociale Légale en Essonne (cf. p. 20) a bénéficié d'une couverture médiatique d'ampleur nationale. Les deux temps forts : l'organisation d'une conférence de presse le 24 mars 2016 et la manifestation citoyenne du 7 avril 2016.

La poursuite de la modernisation des supports de communication

- Une brochure services étoffée avec une nouvelle identité graphique commune au réseau Uniopss-Uriopss réalisée avec l'assistance d'une agence de communication

- la réalisation d'une animation vidéo réalisée avec go-animate diffusée à l'occasion des rencontres territoriales et lors de l'Assemblée Générale 2016

- une nouvelle plaquette institutionnelle

Une présence accrue sur les réseaux sociaux

■ Le Compte Twitter créé fin 2014

Le nombre d'abonné a été multiplié par deux en l'espace d'un an



■ Une page facebook a été ouverte pour médiatiser la manifestation citoyenne relative au report du paiement de l'aide sociale légale en Essonne. L'Uriopss continue à utiliser cet outil de communication.

Le compte facebook est dédié :

- A la médiatisation des actions menées par le réseau Uniopss-Uriopss
- Comme relais des informations postées par les adhérents de l'Uriopss

■ Une page LinkedIn a également été ouverte à l'occasion de la Journée de Rentrée Sociale. Elle permet de médiatiser l'offre de services de l'Uriopss et notamment les événements au même titre que twitter.

Une stratégie de communication digitale sera déployée en 2017 dans le cadre d'un plan de communication pluriannuel.

Un nombre de visite toujours en hausse des visites sur le site web de l'Uriopss Île-de-France

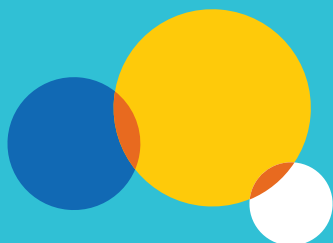
www.uriopss-idf.asso.fr

+ 14% de nombre de pages vues

+ 11 % de visites

+ 6% de visiteurs différents





Uriopss Île-de-France

Maison des Associations de Solidarité

16 rue des Terres au Curé

75013 Paris

Tél. +33 (0)1 44 93 27 00

 @URIOPSSIDF

www.uriopss-idf.asso.fr

